

# Je souhaite construire un abri de jardin, faut-il une autorisation d'urbanisme ?

Publié le 14 janvier 2020

Tout dépend des surfaces de votre projet de construction, de sa hauteur et de s'il est situé ou non dans un secteur protégé (par exemple, abords d'un monument historique, site classé).



## À savoir

Quelle que soit la démarche à effectuer, il faut consulter le règlement du document d'urbanisme en vigueur à la mairie ou bien sur le site internet du Grand Périgueux afin d'obtenir des informations quant à l'implantation de l'abri, les matériaux utilisables...

## Cas général

Surface de l'abri de jardin	Hauteur inférieure ou égale à 12 mètres	Hauteur supérieure à 12 mètres
Surface de plancher et emprise au sol inférieures ou égales à 5 m <sup>2</sup> ( <a href="https://www.service-public.fr/particuliers/glossaire/R45257">https://www.service-public.fr/particuliers/glossaire/R45257</a> )	Aucune autorisation n'est nécessaire, mais doit respecter les dispositions	Aucune autorisation n'est nécessaire, mais doit respecter les dispositions
Surface de plancher et emprise au sol supérieures à 5 m <sup>2</sup> et jusqu'à 20 m <sup>2</sup> ( <a href="https://www.service-public.fr/particuliers/glossaire/R45257">https://www.service-public.fr/particuliers/glossaire/R45257</a> )	Declaration préalable de travaux ( <a href="https://www.service-public.fr/particuliers/glossaire/R45257">https://www.service-public.fr/particuliers/glossaire/R45257</a> )	Declaration préalable de travaux ( <a href="https://www.service-public.fr/particuliers/glossaire/R45257">https://www.service-public.fr/particuliers/glossaire/R45257</a> )
Surface de plancher ou emprise au sol supérieure à 20 m <sup>2</sup> ( <a href="https://www.service-public.fr/particuliers/glossaire/R45257">https://www.service-public.fr/particuliers/glossaire/R45257</a> )	Permis de construire ( <a href="https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F19">https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F19</a> )	Permis de construire ( <a href="https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F19">https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F19</a> )

## SIMULATEUR

Pour vous aider à calculer la surface de plancher de votre projet, vous pouvez utiliser une méthode de calcul



Accéder au simulateur de calcul de la surface de plancher (<https://www.formulaires.service-public.fr/gf/getNotice.do?cerfaFormulaire=13411&cerfaNotice=13411-1>)

## Sur le même thème

### URBANISME

Comment est calculée la taxe d'aménagement ?

[🔍 Consulter la réponse](#)

### URBANISME

Quel lien entre la taxe d'aménagement et les impôts locaux ?

[🔍 Consulter la réponse](#)

### URBANISME

Quelles règles faut-il respecter pour construire un puits dans son jardin ?

[🔍 Consulter la réponse](#)

### URBANISME

Je souhaite construire un abri de voiture, faut-il une autorisation d'urbanisme ?

[🔍 Consulter la réponse](#)



255 rue Martha Desrumaux  
24000 PÉRIGUEUX

**ALLO AGGLO**  
**05 53 35 86 00**

[> CONTACT](#)